OCOM M337.02 – DÉTERMINER UNE POSITION SUR UNE CARTE AÉRONAUTIQUE DE NAVIGATION VFR (VNC)

1. **Rendement.** Déterminer une position sur une carte aéronautique de navigation VFR (VNC).

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) une VNC,

      (2) de la supervision, et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit déterminer une position sur une VNC, y compris :

   a. identifier le canevas terrestre;

   b. connaître la différence entre la latitude et la longitude; et

   c. déterminer la latitude et la longitude.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que la Terre est répartie en sections par un système de grille imaginaire, appelé canevas, qui comprend : a. les parallèles de latitude, b. les méridiens de longitude, c. l'équateur, et d. le méridien origine.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175)
PE2	Expliquer les coordonnées géographiques, y compris : a. les unités de mesure, et b. le séquencement.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 175)
PE3	À partir d'une série de coordonnées, démontrer et demander aux cadets de déterminer l'emplacement d'un aéroport, y compris : a. trouver la latitude, et b. trouver la longitude.	Démonstration et exécution	10 min	C3-139

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Démontrer et demander aux cadets de déterminer les coordonnées d'un emplacement donné sur une carte, y compris : a. calculer la latitude; et b. calculer la longitude.	Démonstration et exécution	5 min	C3-139

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

   a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les termes de base en navigation aérienne.

   b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de déterminer les positions et les coordonnées, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence**

   a. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

   b. C3-139 (ISBN 0-7715511-5-0) Transports Canada. (1999). *Manuel de pilotage – 4e édition révisée*. Ottawa, Ontario, Transports Canada.

8. **Matériel d'instruction.** Une VNC.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une VNC.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, appendice 5 COREN des sujets en aviation - évaluation combinée.

11. **Remarques**

    a. Il est possible de commander des VNC auprès de l'Officier des cadets du secteur (OCS), de les acheter à un centre local d'entraînement en vol ou de les commander en ligne sur le site de NavCanada.

    b. L'OCOM C337.02 (Pratiquer des habiletés en navigation aérienne) peut être donné en vue de permettre aux cadets de pratiquer davantage les compétences apprises dans cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.